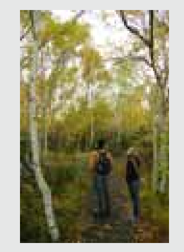
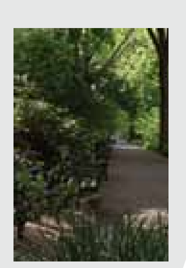
DÉPLACEMENTS ACTIFS VERS L'ÉCOLE




En route pour l'école en toute sécurité!

Les déplacements actifs des jeunes vers l'école comportent des risques de blessures liées à la circulation automobile. Laisser son enfant aller à l'école à pied ou à vélo, l'esprit tranquille, grâce à des trajets et des aménagements sécuritaires, voilà l'un des objectifs d'une stratégie globale favorable aux déplacements actifs.

AVANTAGES POUR LA COMMUNAUTÉ

- Les déplacements à pied et à vélo vers l'école permettent aux jeunes d'être actifs au quotidien.
- Les parents demandent des trajets sécuritaires pour laisser leurs enfants aller à l'école à pied ou à vélo. Il faut briser le cercle vicieux : plus les parents jugent les rues dangereuses et conduisent les enfants à l'école en auto, plus il y a de trafic et plus les rues deviennent dangereuses, moins les enfants marcheront ou pédaleront.
- Les interventions qui sécurisent les quartiers, les abords des écoles et les trajets entre le domicile et l'école offrent le meilleur potentiel pour augmenter le nombre de jeunes qui marchent ou pédalent. Pour les familles, la proximité de l'école, la sécurité du quartier, la tranquillité (moins de trafic, de bruit, de pollution) font partie des raisons qui les incitent à choisir de s'installer dans une ville.
- Les habiletés nécessaires pour se déplacer à pied ou à vélo vers l'école s'acquièrent à un rythme variable chez les enfants. Il est recommandé d'encourager l'accompagnement par un adulte des enfants de moins de 8 ans qui marchent de la maison à l'école et des jeunes cyclistes de 5 à 12 ans qui se déplacent vers l'école. La décision d'accompagner ou non un enfant est laissée à la discrétion des parents en fonction du stade de développement de l'enfant, de son expérience à circuler à pied ou à vélo et du niveau de sécurité du trajet emprunté.

IMPLICATION DE LA MUNICIPALITÉ : DES MOYENS PORTEURS

- S'impliquer dans les différentes étapes d'une démarche de planification concertée, destinée notamment à évaluer les risques associés à la sécurité des trajets empruntés vers l'école pour apporter au besoin les modifications requises.
- Établir un partenariat avec la commission scolaire et les établissements scolaires intéressés ainsi qu'avec des représentants des parents, de la clientèle étudiante et d'autres organismes intéressés, notamment pour connaître la clientèle, les modes de transport utilisés, les destinations, les barrières et les solutions aux déplacements actifs.
- Contribuer à mettre en oeuvre les recommandations qui émergeront du processus de planification concertée, notamment au niveau de la modification de l'environnement bâti.
- Implanter des mesures pour réduire la vitesse et le volume de circulation (ex. : installer des dos-d'âne allongés, réduire la largeur des rues, installer des avancées de trottoir, fixer à 30 km/h la vitesse maximale permise en zone scolaire, etc.), en particulier dans les secteurs où il y a une forte concentration d'enfants qui se déplacent à pied ou à vélo.
- Prendre des mesures telles que l'adoption d'une politique de déneigement pour que les corridors scolaires soient accessibles aux enfants durant toute l'année scolaire.
- Identifier les intersections où la présence d'un brigadier scolaire est requise.

AMÉNAGEMENT ET ENVIRONNEMENT BÂTI SAINS ET SÉCURITAIRI

Il est essentiel d'assurer la sécurité des jeunes partout en ville. Bien entourés par des infrastructures adéquates, ils seront en confiance pour marcher, enfourcher leur vélo ou leur trottinette. Ainsi, les parents seront rassurés.

EXEMPLES DE MUNICIPALITÉ QUI ONT APPLIQUÉ CETTE ACTION

- **MRC de Bellechasse : Saint-Anselme et Ville de Lévis**
  Mon école à pied, à vélo
  Description :
  Amélioration de la sécurité aux abords des écoles et réduction de la circulation automobile. Amener les enfants à pratiquer les déplacements actifs au quotidien.
  Personne-ressource :
  Louis Bernier-Héroux
  418 648-1242
  l.bernier-heroux@transportsviables.org
  monecole@transportsviables.org

- **MRC de Bellechasse : Saint-Anselme :**
  «À l'école, sans ma bagnole»
  Description :
  Les jeunes étaient encouragés à se rendre pendant toute une semaine à pied ou à vélo à l'école. L'école et la municipalité ont mis l'épaule à la roue pour faire en sorte que ce défi soit accessible à tous les élèves, particulièrement à ceux qui utilisent le transport scolaire. C'est ainsi que pendant toute la durée du défi, les autobus scolaires déposaient les élèves à quelques coins de rue de l'école pour permettre aux jeunes de se rendre à l'école à pied. Des parents ont également offert leur aide pour accompagner les élèves depuis les différents coins de la municipalité et assurer la sécurité de leurs déplacements tout au long du parcours.
  Personne-ressource :
  Jean Roy
  418 885-4276 poste : 1001

RESSOURCES

OUTILS

- Ministère des transports du Québec. Redécouvrir le chemin de l'école. Guide d'implantation de trajets scolaires favorisant les déplacements actifs et sécuritaires vers l'école primaire, 2009. 70 pages. www.mtq.gouv.qc.ca
- Vélo Québec association. Mon école à pied, à vélo. Mode d'emploi, automne 2008, 32 pages. www.velo.qc.ca
- Gilbert, r., C. o'Brien, P.Lewis et a. rajotte, Pour un aménagement et des transports favorables aux jeunes. Guide à l'intention des villes du Québec, 2010. www.kidsonthemove.ca

FORMATION

- Aménagement en faveur des piétons et des cyclistes, Vélo Québec
  Site Internet : www.velo.qc.ca

AMÉNAGEMENT ET ENVIRONNEMENT BÂTI SAINS ET SÉCURITAIRES

ORGANISMES-RESSOURCES

- Nature-Action Québec
  Tél. : 1 800 214-1214
  Courriel : info@nature-action.qc.ca
- Vélo Québec
  Tél. : 514 521-8356, sans frais : 1 800 567-8356
  Site Internet : www.velo.qc.ca

L'ÉQUIPE DE PROMOTION ET PRÉVENTION EN SAINES HABITUDES DE VIE DE VOTRE CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX :

http://www.agencesss12.gouv.qc.ca

CSSS Alphonse-Desjardins : 418 835-7113
CSSS Beauce : 418 774-3304
CSSS Etchemins : 418 625-3101
CSSS Montmagny-L'Islet : 418 248-0630
CSSS Région de Thetford : 418 338-7777

Ce document a été développé par la Direction de la santé publique de la Montérégie et adapté par le projet régional : *Politique municipale : Appuyer pour agir*

Cette initiative est rendue possible grâce au soutien et à l'appui financier de :

Table régionale de concertation sur les saines habitudes de vie de la Chaudière-Appalaches

Projet régional de la Chaudière-Appalaches
« Politique municipale : Appuyer pour agir »
SHDV

